MRC de Drummond

POLITIQUE CULTURELLE

« La culture au coeur de nos vies »

ISBN 2-9808625-0-9
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2004

POLITIQUE CULTURELLE

« La culture au coeur de nos vies »

MOT DE LA PRÉFÈTE DE LA MRC DE DRUMMOND

La MRC de Drummond est fière de vous présenter sa politique culturelle. La publication de ce document marque l'aboutissement de deux ans de recherche, d'analyse et de consultation du secteur des arts et de la culture sur notre territoire.

Lorsque, en mars 2001, la table sectorielle *culture* de la MRC a soumis l'idée de doter notre territoire d'une politique culturelle, les membres du conseil de la MRC ont rapidement souscrit à cette initiative. Cela s'est traduit par un engagement concret, à la fois sur les plans politique et financier. La MRC a créé un comité ayant pour mandat d'élaborer le contenu de la politique culturelle. L'embauche d'un agent de développement culturel avec l'appui du gouvernement du Québec a ensuite permis aux membres du comité d'obtenir le soutien nécessaire au cheminement de la démarche.

Je tiens à souligner le dévouement et l'enthousiasme communicatif des membres du comité de la politique culturelle, sur lequel ont siégé des représentants du milieu culturel ainsi que des élus municipaux. Je désire également remercier le ministère de la Culture et des Communications, le réseau Villes et villages d'art et de patrimoine, la table sectorielle *culture* ainsi que le Cégep de Drummondville pour l'expertise et l'appui offerts tout au long du processus.

Avec l'adoption de sa politique culturelle, la MRC fournit donc à notre collectivité un outil de gestion et de planification qui, nous l'espérons, favorisera l'expression déjà bien sentie de la vitalité culturelle du milieu.

Mme Réjeanne Côté-Charpentier
Préfète de la MRC de Drummond

1

2

Page de gauche
1- Mme Réjeanne Côté-Charpentier / Image modifiée, photo : François Pinard MPA
Page de droite
2- Mme Francine Ruest-Jutras / Image modifiée, photo : François Pinard MPA
3- Mme Henriette Dion / Image modifiée, photo : Denis Trottier

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Au terme d'un exercice mobilisateur et stimulant, la MRC dispose maintenant de sa politique culturelle.

La culture occupe une place de choix dans l'agenda politique municipal. Avec cette politique, la MRC de Drummond – dont la ville-centre, Drummondville, est déjà reconnue comme un haut-lieu de l'expression des traditions – se dote d'un cadre d'intervention souple et efficace qui viendra appuyer la créativité et la vitalité des acteurs du milieu culturel chez nous.

Je tiens à souligner la participation enthousiaste des quelque deux cents personnes qui, lors des consultations publiques, ont alimenté la réflexion et donné à ce document sa couleur propre.

Le développement et le rayonnement d'une MRC résultent de la combinaison de nombreux facteurs. Aussi, l'apport du secteur des arts et de la culture s'avère-t-il essentiel. Je suis convaincue que l'adoption de cette première politique culturelle permettra de consolider et de mettre en valeur nos acquis, de même qu'elle contribuera à l'émergence de nouvelles initiatives qui démontreront les multiples talents des gens d'ici.

Mme Francine Ruest-Jutras
Présidente du comité de la politique culturelle
Mairesse de Drummondville

2

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA TABLE SECTORIELLE CULTURE DE LA MRC DE DRUMMOND

« en plein soleil », dans la résonance du mot CULTURE, permettez-moi de saluer les saisons qui ont vu se dessiner les éléments de notre politique culturelle. Au centre de la démarche nous avons privilégié des rencontres, des réflexions, des observations, des lectures, des collectes de données, des analyses afin de dégager, pour chacun des secteurs d'activités culturelles, le portrait le plus représentatif de la réalité.

« en plein cœur », nous osons croire que cette synthèse des travaux accomplis reflète bien les préoccupations des créateurs, des créatrices et de tous les intervenants et intervenantes concernés par le développement culturel sur notre territoire.

Conjuguer nos intentions et tout le dynamisme observé à des projets structurants sera le principal défi des prochaines années. Donner accès au plus grand nombre de citoyens et de citoyennes aux arts et à la culture exigera une meilleure concertation entre les différents acteurs et actrices responsables du développement stratégique de notre région. Rassembler des visionnaires et des « banquiers » inspirés par cet immense chantier faciliterait la lecture d'un temps présent qui n'offre pas toujours les repères souhaités.

À la liberté des artistes et à l'engagement de tous ceux et celles qui osent participer pleinement à la signature d'œuvres collectives,

je rends hommage,

Mme Henriette Dion
Présidente de la table sectorielle culture

3

« en plein soleil en plein cœur »
Georges Dor

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉFÈTE DE LA MRC DE DRUMMOND 2

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE 3

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA TABLE SECTORIELLE CULTURE 3

INTRODUCTION 5
Positionnement de la culture 5
Élaboration de la politique culturelle 5

DESCRIPTION DU TERRITOIRE 6
Histoire 6
Économie 7
Population et territoire 7
Arts, culture et tourisme 8

RÔLES DE LA MRC ET DES MUNICIPALITÉS 10
La municipalité régionale de comté de Drummond 10
Les municipalités de la MRC 11

LA POLITIQUE CULTURELLE 12
Les principes directeurs 12
Les axes d'intervention 12
Les orientations 14
Orientations générales 14
Orientations des secteurs de l'Artisanat et des Métiers d'art 15
Orientations du secteur des Arts de la scène 16
Orientations du secteur des Arts visuels 18
Orientations des secteurs des Lettres et des Bibliothèques 20
Orientations du secteur des Communications 22
Orientations des secteurs de l'Histoire et du Patrimoine 24

CONCLUSION 26

REMERCIEMENTS 26

ANNEXES 29
Annexe 1 (Tableau synthèse : population et territoire) 30
Annexe 2 (Carte du territoire) 31

POSITIONNEMENT DE LA CULTURE

L'expression d'une culture fière de ses racines et tournée vers l'avenir se manifeste sous diverses formes dans la MRC de Drummond. La mise en valeur des traditions et une ouverture sur le monde ont d'abord développé une identité régionale forte et un sentiment d'appartenance. Ainsi, le tourisme culturel est devenu un secteur économique important pour Drummondville et sa région qui s'affiche d'ailleurs comme la « Capitale de l'expression et des traditions ».

La vitalité culturelle du territoire a permis à ce secteur de se développer à tous les niveaux par le soutien apporté aux talents de la relève, par l'arrimage des savoir-faire professionnels aux différentes manifestations culturelles et par l'ouverture faite aux citoyens de participer en tant qu'acteurs à ce développement. Ainsi, le désir toujours renouvelé d'exprimer des sentiments et des émotions à l'intérieur des diverses manifestations artistiques et culturelles caractérise la population de la MRC.

Puisque la culture se développe à tous les moments de la vie des individus, la politique culturelle favorisera la participation des citoyens et le développement du potentiel créateur sur le territoire. Tous deux constituent le coeur du dynamisme d'une société. La MRC de Drummond entend ainsi positionner ***La culture au cœur de nos vies***.

ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Pour faire suite à une demande provenant des membres de la *Table sectorielle culture* de la MRC de Drummond, les élus municipaux ont manifesté une volonté unanime de voir leur territoire s'enrichir d'une politique culturelle. Ils ont mandaté un comité composé d'intervenants culturels et d'élus pour réaliser un projet de politique culturelle. En février 2002, la MRC a embauché un agent de développement culturel pour coordonner le projet grâce au programme « Villes et villages d'art et de patrimoine » du ministère de la Culture et des Communications.

L'élaboration d'une politique culturelle est un processus qui comporte plusieurs étapes. La première étape consistait à dresser le portrait des différents secteurs d'activités culturelles (artisanat, métiers d'art, arts visuels, arts de la scène, lettres, communications, bibliothèques, histoire et patrimoine). Au même moment, l'agent de développement culturel a réalisé un inventaire des intervenants culturels et des éléments patrimoniaux d'intérêt.

En avril et en novembre 2003 ont eu lieu deux consultations publiques qui ont suscité un grand intérêt. C'est à partir de l'analyse des portraits sectoriels et des éléments recueillis lors de ces rencontres de consultation que le comité a établi les éléments-clés de sa politique culturelle. Puis, en mars 2004, les élus du conseil de la MRC ont endossé le document dans son ensemble : la politique culturelle naissait.

Ainsi, la démarche qui a conduit à la réalisation de ce document a été tout aussi importante que le document lui-même, car elle aura permis de rallier un ensemble d'individus et d'organismes derrière un projet structurant pour l'avenir du territoire. En matière de développement culturel, le cadre d'intervention stratégique que précise le document balisera toute action future de la MRC de Drummond et des municipalités qui la composent. La MRC de Drummond s'engage ainsi à intégrer les arts et la culture à son développement.

1

2

1- Atelier d'arts au Centre Hospitalier Frederick-George-Heriot / Image modifiée, photo : Anne Boudaud © Galerie d'art L'Union-Vie
2- Défilé du Mondial des cultures (Corée) / Image modifiée, photo : Alain Côté © Mondial des cultures

HISTOIRE

Le régime seigneurial est associé au développement des premières années de la Nouvelle-France. Deux seigneuries sont liées à l'histoire de la MRC de Drummond. La plus ancienne seigneurie est celle du seigneur Joseph Deguire dit Desrosiers (1704-1789). C'est le 4 septembre 1751 que Joseph Deguire se voit octroyer une nouvelle seigneurie par le Marquis de la Jonquière et par l'intendant François Bigot. La municipalité de Saint-Pie-de-Guire, érigée canoniquement en 1866, rappelle encore aujourd'hui le nom de cette seigneurie.

La deuxième seigneurie fut une des dernières à être octroyées en Nouvelle-France. En 1754, Claude Poulin-Cressé, seigneur de Nicolet, fait attribuer à son fils Louis-Pierre la nouvelle seigneurie de Courval à l'occasion de son mariage. Le Marquis Duquesne, gouverneur de l'époque, et l'intendant François Bigot la lui accordent. En 1854, le gouvernement abolit le régime seigneurial, et 1901 marque l'érection de la paroisse de Saint-Joachim-de-Courval.

À partir de 1763, au lendemain de la conquête, les autorités anglaises implantent une nouvelle façon de concéder les terres. On voit donc apparaître les *townships* ou cantons. Les premiers cantons colonisés sont ceux de Kingsey, Durham et Upton. Ces cantons furent d'abord peuplés par des familles irlandaises, écossaises et anglaises ainsi que par des loyalistes américains. C'est à partir de 1815 que la colonisation débute vraiment sur ce qui deviendra le territoire de la MRC de Drummond. Le major Frederick George Heriot reçoit le mandat de trouver les lieux propices à l'installation d'une nouvelle colonie. Il choisit Drummondville. À partir des années 1820, mais surtout des années 1830, des colons français venant de Baie-du-Febvre, Nicolet, Yamachiche, Maskinongé, Saint-Grégoire et Berthier s'installent dans la région.

De nouveaux colons francophones arrivent ensuite dans les cantons de Grantham et d'Upton qui, aujourd'hui, correspondent aux municipalités suivantes : Saint-Guillaume (1855), Saint-Bonaventure (1867), Saint-Germain-de-Grantham (1857), Saint-Eugène (1882), Saint-Edmond-de-Grantham (1917) et Saint-Majorique-de-Grantham (1888). Puis, au fil des ans, les colons se dirigent vers les cantons de Kingsey, Durham, Wickham, Wendover et Simpson. Ils correspondent aujourd'hui aux municipalités suivantes : Saint-Félix-de-Kingsey (1855), Saint-Lucien (1904), Wickham (1866), Durham-Sud (1865), L'Avenir (1862), Saint-Cyrille-de-Wendover (1869), Notre-Dame-de-Bon-Conseil (1895) et Sainte-Brigitte-des-Saults (1863). La langue de la majorité des citoyens du comté deviendra rapidement le français. En 1854, le premier député francophone du comté de Drummond sera M. Jean-Baptiste-Éric Dorion.

1

Bien que les recherches archéologiques ne permettent pas de dater avec exactitude l'arrivée des premiers Abénakis le long de la rivière Saint-François, les documents historiques mentionnent qu'un premier baptême autochtone a eu lieu en 1651, à l'église de Saint-François-du-Lac. La rivière Saint-François, qui divise la MRC de Drummond en deux, a été la principale voie de transport à l'intérieur des terres pour les premiers colons et les Abénakis. La carte « La route des Abénakis », œuvre de la Société d'histoire de Drummondville en 1982, retrace les différents lieux occupés par les Abénakis le long de la rivière Saint-François, entre le fleuve Saint-Laurent et la ville de Richmond. Deux villages abénakis ont existé sur le territoire au début du 19e siècle, l'un à L'Avenir et l'autre, à la frontière des municipalités de L'Avenir et d'Ulverton qui appartenaient alors au *township* de Durham.

2

« Le major Frederick George Heriot reçoit le mandat de trouver les lieux propices à l'installation d'une nouvelle colonie. Il choisit Drummondville. »

ÉCONOMIE

Le développement économique de la région passera d'abord par la construction de routes et de chemins de fer, lien entre les grandes agglomérations de la région. La production artisanale dominera la région pendant le 19e siècle et au début du 20e siècle. Grâce à la construction d'un premier barrage sur la rivière Saint-François, au début du 20e siècle, la production industrielle prendra le relais, notamment avec l'industrie du textile qui dominera pendant plus de 50 ans. Cette production donnera même à Drummondville le surnom de « ville de la soie ». Aujourd'hui, la production industrielle est le fer de lance du développement économique de la région grâce à une structure industrielle de plus en plus diversifiée.

L'agriculture occupe une place de choix dans la MRC, car environ la moitié du territoire y est consacrée. En 2001, on comptait 1 980 emplois dans le secteur primaire, ce qui représentait 4,5 % des emplois existants dans la MRC de Drummond.

Dans le secteur secondaire, 540 entreprises manufacturières donnaient de l'emploi à 16 761 personnes en 2002. Une étude récente de Statistique Canada place Drummondville au premier rang des villes canadiennes de 100 000 habitants et moins pour sa diversification industrielle.

En 2002, on recensait 2 932 entreprises du secteur tertiaire, fournissant de l'emploi à 24 983 salariés. Le commerce et les services sont très présents dans la ville-centre, Drummondville, et constituent un pôle d'attraction régional qui déborde largement les frontières de la MRC. Toujours dans le secteur tertiaire, l'industrie touristique est un secteur économique important avec plus de 320 entreprises.

POPULATION ET TERRITOIRE

Selon la Gazette officielle du Québec du 23 décembre 2003, la MRC de Drummond comptait une population de 90 185 personnes[1]. C'est une augmentation de 2,7 % par rapport au recensement de 2001. La ville de Drummondville, noyau principal de la MRC, compte à elle seule 72 % de la population, soit 64 880 habitants. La MRC de Drummond est la plus populeuse et la deuxième plus grande, en superficie, de la région Centre-du-Québec.

La population de la MRC de Drummond[2] se répartit ainsi selon l'âge : la tranche des 0-14 ans représente 18,3 % (17,8 %)[3] de la population, celle des 15-24 ans , 14,2 % (13,1 %) ; celle des 25-54 ans, 44,2 % (45,2 %) ; celle des 55-74, 17,3 % (18,1 %) et finalement, celle des 75 ans et plus, 5,9 % (5,7 %) de la population. L'âge médian de la population de la MRC est de 38,3 ans alors qu'il est de 38,8 ans pour la province de Québec. Contrairement à plusieurs régions du Québec, celle de la MRC de Drummond connaît une croissance démographique due à sa grande vitalité économique.

1- Voir le tableau synthèse en annexe 1 pour des informations sur la population et le territoire de chacune des municipalités de la MRC de Drummond.
2- Statistique Canada de 2001.
3- Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages pour la province de Québec.

3

4

5

Page de gauche
1- Église St-George de Drummondville / Image modifiée, photo : Jean Tremblay © Le Québec en images, CCDMD
2- Briqueterie du village de Mitchell (Notre-Dame-du-Bon-Conseil) à la fin du 19e siècle
Image modifiée, photo : inconnu © Le Québec en images, CCDMD
Page de droite
3- Ferme laitière de L'Avenir / Image modifiée, photo : Guy Gauthier © Le Québec en images, CCDMD
4- Vue aérienne du Bec du canard à Drummondville (secteur St-Nicéphore) / Image modifiée, photo : Guy Gauthier © Le Québec en images, CCDMD
5- Barrage Hemming (vue aérienne) / Image modifiée, photo : Guy Gauthier © Le Québec en images, CCDMD

Pour ce qui est de la scolarité, selon Statistique Canada, en 2001, parmi la population des 15 ans et plus, 36,2 % des individus avaient moins d'un certificat d'études secondaires, 18,1 % avaient un certificat d'études secondaires, et 37,1 % des individus avaient complété des études postsecondaires. La présence sur le territoire d'un cégep et d'une antenne de l'Université du Québec à Trois-Rivières assure la pérennité de l'accessibilité aux études supérieures. L'Université de Sherbrooke dispense également de la formation sur le territoire.

Située à mi-chemin des villes de Québec et de Montréal (autoroute 20) ainsi que de Trois-Rivières et Sherbrooke (autoroute 55), la MRC de Drummond jouit d'une situation géographique stratégique qui comporte plusieurs avantages[4]. Ainsi, 70 % de la population du Québec se retrouve à moins d'une heure trente de voiture de la MRC. Sa situation géographique lui donne accès à un marché de 100 millions de consommateurs en comptant l'est du Canada et des États-Unis. Aussi les infrastructures d'accueil y sont-elles nombreuses, que ce soit au niveau de l'industrie, du commerce, du logement ou du tourisme.

Le relief du territoire de la MRC de Drummond se compose des basses terres du Saint-Laurent au nord et du piedmont appalachien au sud. Le climat est de type continental humide. Huit rivières parcourent le territoire. Les deux plus importantes sont la rivière Saint-François avec ses 2 barrages hydroélectriques à Drummondville et la rivière Nicolet avec un barrage hydroélectrique à Sainte-Brigitte-des-Saults. L'eau occupe 1,7 % de la superficie du territoire.

Par ailleurs en 2002, les forêts composaient 41,6 % du territoire de la MRC. Partagée entre les municipalités de Drummondville et de Saint-Majorique-de-Grantham, on retrouve une des premières plantations naturelles du Québec, la Forêt Drummond, qui compte pour 4,2 % du couvert forestier de la MRC. La Southern Canada Power l'a aménagée de toutes pièces à partir des années 1940 sur des terres acquises pour la construction d'un barrage aux chutes Spicer, lequel n'a jamais vu le jour. Des projets relatifs à l'écotourisme devraient assurer un développement durable de cette forêt.

ARTS, CULTURE ET TOURISME

La vie culturelle dans la MRC de Drummond est riche et diversifiée et constitue aujourd'hui un secteur économique important pour le territoire. Les communautés religieuses qui dispensaient la formation scolaire et les soins aux malades sur le territoire ont assuré aussi les activités culturelles et artistiques. Le chant choral était populaire à cette époque; la chorale de l'église Saint-Frédéric donna ses premiers concerts en 1886. Plusieurs municipalités de la MRC ont encore leur chorale paroissiale aujourd'hui. Puis, certaines entreprises du textile de Drummondville, comme l'usine Celanese, ont offert à leurs employés des activités de loisirs, de sports et de culture. Par exemple, Georges Dor et ses collègues ouvriers y ont créé une troupe de théâtre en 1951.

À Drummondville, les cinémas apparaissent dans les années 1920. En 1950, 5 salles présentaient des concerts, du chant et des pièces de théâtre en plus du cinéma. Les ensembles musicaux étaient également assez nombreux à cette époque, qu'on pense à la *Manécanterie de Gaston Montplaisir* ou encore à *l'Orchestre à cordes de Mme Ausley*. Aujourd'hui, la musique est très présente dans la MRC grâce, entre autres, aux différents programmes de musique offerts par le Cégep de Drummondville.

1

Mme Germaine Morin-Proulx, à la tête d'une école de danse dans les années 1940, a fondé l'Académie de ballet en 1946 et dirige toujours cette institution. La Société d'histoire de Drummondville a obtenu, quant à elle, sa charte en 1961. Puis, plus récemment, on a créé la *Société de généalogie*.

La construction du *Centre culturel* en 1967 et l'ajout de la *Galerie d'art* en 1978 ont contribué à donner un nouvel essor à la culture sur le territoire. Le *Centre culturel* présente aujourd'hui plus de 150 spectacles par année. À partir du milieu des années 1960, les municipalités prendront en main l'organisation des loisirs et des activités culturelles.

4- Voir la carte du territoire en annexe 2.

La bibliothèque autonome de Drummondville ouvre ses portes en 1963 alors qu'en milieu rural, on verra apparaître les premières bibliothèques municipales affiliées en réseau au milieu des années 1970, dont celle de Sainte-Brigitte-des-Saults en 1974, tandis que celles de Lefebvre, de Saint-Eugène et de Saint-Guillaume ouvriront en 1976. Le Collège de Drummondville ouvrira ses portes en 1968. Au départ, on y dispense l'enseignement collégial à près de 200 étudiants. C'est en 1980 que le collège obtiendra sa charte de cégep autonome. On y compte aujourd'hui plus de 1 600 étudiants. Les programmes de danse et de musique sont de véritables pépinières de talents.

Les investissements en culture des municipalités vont principalement pour les bibliothèques municipales; ils représentent 43 % de leurs dépenses totales en culture. En 2001, les municipalités de la MRC ont investi près de 3 300 000 $ dans le secteur culturel ; 76 % de cette somme origine de la ville de Drummondville. Le ministère de la Culture et des Communications, a injecté près de 1 000 000 $ dans la MRC de Drummond en 2001. Les différents commanditaires de la région y investissent aussi près de 1 000 000 $ par année.

Dans les années 1970, sous l'impulsion de la Chambre de commerce, le tourisme connaît un essor certain. En 1977, le *Village québécois d'antan* est créé et il attire aujourd'hui plus de 100 000 visiteurs par an. Le *Mondial des cultures*, l'événement culturel le plus couru de la région, lançait ses activités en 1981. Aujourd'hui, le Mondial voit défiler plus de 300 000 spectateurs pendant ses 10 jours de festivités. Plus de 1 500 bénévoles contribuent au succès de cet événement international. Le spectacle des *Légendes fantastiques*, à l'affiche depuis 1998, complète et améliore l'offre touristique globale de la région. Il vise également à favoriser une plus grande rétention de la clientèle touristique de passage. Plusieurs spectacles et événements naissent au fil des ans, notamment *La Magie de Broadway, le Symposium des arts de Drummondville, Automne en chanson et les trésors de la terre de Saint-Eugène* ainsi que la *Fête au village de Wickham*. Deux nouveaux événements se sont ajoutés en 2003, soit les spectacles *Somnambule et Nostalgia*. L'agrotourisme est également un secteur en pleine expansion dans la MRC de Drummond et dans la région Centre-du-Québec.

Ainsi, les 10 grands événements culturels de la MRC ont enregistré 450 000 entrées. Cette affluence est rendue possible grâce au dévouement de plus de 2 000 bénévoles et de centaines d'artistes et d'artisans. L'achalandage au bureau du tourisme fut de près de 40 000 personnes en 2002. Selon l'Office du tourisme, les retombées économiques du secteur du tourisme dans la MRC de Drummond s'élevaient à plus de 23 000 000 $ en 2001. La MRC de Drummond devient donc une destination de choix pour le tourisme culturel au Québec.

Dans la MRC, les créateurs et les travailleurs culturels sont nombreux et leurs réalisations rayonnent souvent au-delà du territoire. Le travail de nos auteurs, compositeurs, comédiens, musiciens, danseurs, sculpteurs, peintres et photographes est reconnu aux niveaux national et international.

Dans le cadre de l'élaboration de la politique culturelle, nous avons réalisé un portrait des différents secteurs d'activités culturelles. Certains faits saillants relatifs à chacun de ces secteurs apparaissent dans les pages suivantes. Ils sont tirés du document intitulé « Portrait des secteurs d'activités culturelles dans la MRC de Drummond 2001 ».

La richesse et la diversité des activités et des intervenants culturels ont rendu nécessaire l'élaboration d'une politique culturelle. Le conseil de la MRC et le milieu culturel ont donc choisi cet outil pour appuyer et soutenir le développement culturel du territoire.

2 ||||

« Dans la MRC, les créateurs et les travailleurs culturels sont nombreux et leurs réalisations rayonnent souvent au-delà du territoire. »

Page de gauche
1-Classe avancée de l'Académie de ballet de Drummondville / Image modifiée, photo: Bertin Bélanger MPA
© Académie de ballet de Drummondville
Page de droite
2-Cinéma Capitol / Image modifiée, photo : Johanne Boisvert © Le Québec en images, CCDMD

LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

La constitution de la Municipalité du comté de Drummond a lieu le 1er septembre 1847. En 1855, la Corporation du comté de Drummond (Conseil de comté) voit le jour. Arrive 126 ans plus tard, en 1981, la création de la Municipalité régionale de comté telle que nous la connaissons aujourd'hui. L'esprit d'entreprise qui anime les intervenants du milieu caractérisera rapidement la MRC de Drummond. Partout sur le territoire, élus, gens d'affaires, intervenants socioéconomiques, touristiques, culturels et communautaires illustrent une volonté et une détermination à oser et à innover. Ce désir d'innover et d'initier des projets aura conduit, entre autres, à la naissance de nombreux événements et attraits un peu partout sur le territoire. La participation active des citoyens sous forme de travail bénévole confirme cette place particulière qu'a la culture dans l'épanouissement de tous.

Le mandat principal de la MRC en est un de planification et d'aménagement du territoire et c'est par le biais de son schéma d'aménagement et de ses orientations que ce mandat se réalise. Entré en vigueur en 1988, ce schéma est présentement en révision. Les premiers mandats de cette instance furent, entre autres, ceux de l'évaluation foncière, des ventes pour taxes et de la gestion des cours d'eau régionaux. Puis, au fil des ans, la MRC reçoit différents mandats dont la gestion des cours d'eau locaux, la planification de la gestion des déchets, l'élaboration d'un schéma de couverture de risques d'incendie, le développement de l'économie et de l'emploi et, bientôt, la planification de la sécurité publique du territoire. C'est le 29 octobre 1998 qu'une entente entre la MRC de Drummond et la Société de développement économique de Drummondville (SDED) a permis la création d'un Centre local de développement (CLD Drummond).

Consciente de l'importance du développement du secteur culturel pour la qualité de vie de ses citoyens et de son apport à l'économie du territoire, la MRC de Drummond a choisi de se donner un mandat de planification du développement culturel de son territoire. De prime abord, l'ensemble des municipalités de la MRC a reconnu le caractère supralocal de deux activités culturelles (*les Légendes fantastiques et le Mondial des cultures*) et du *Centre culturel*, équipement de la ville-centre. La MRC de Drummond fournissait déjà une contribution financière ponctuelle dans le secteur culturel. Elle pourra maintenant structurer davantage son intervention.

Le rôle de la MRC n'est pas de se substituer aux instances en place mais plutôt d'accompagner, d'appuyer et de soutenir le travail que font déjà les acteurs du milieu. L'embauche d'un agent de développement culturel et l'adoption d'une politique culturelle constituent pour la MRC deux affirmations nettes de son intention d'inscrire les arts et la culture dans une stratégie de développement global et d'aménagement harmonieux du territoire. Elle favorisera ainsi des rapports productifs entre les différents partenaires que sont le milieu scolaire, les entreprises et organismes culturels, le milieu des affaires, les différents paliers gouvernementaux et les créateurs. De plus, la MRC entend jouer son rôle de catalyseur auprès du milieu culturel en facilitant et en encourageant la concertation, l'échange, la communication et le partenariat sur l'ensemble du territoire.

1

« La participation active des citoyens sous forme de travail bénévole confirme cette place particulière qu'a la culture dans l'épanouissement de tous. »

LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC

Les 18 municipalités du territoire soutiennent plusieurs activités culturelles. La gestion d'une bibliothèque municipale, l'aide à un festival, le soutien à une exposition ou encore la protection et la mise en valeur du patrimoine local en sont des exemples. Ce sont principalement des comités de loisirs, formés de bénévoles, qui assument le développement culturel des municipalités alors que 2 municipalités ont leur propre service de sports, loisirs et culture. L'élaboration d'une politique culturelle pour la MRC, qui énonce une vision stratégique du développement culturel sur l'ensemble du territoire, est une occasion privilégiée pour les municipalités d'inscrire les arts et la culture au cœur de leurs préoccupations quant au développement régional et quant à la qualité de vie de leurs citoyens.

Un cadre d'intervention globale et intégrée sur le territoire permettra de reconnaître et de développer de façon solidaire les richesses artistiques et patrimoniales des nombreuses municipalités. La politique culturelle offre donc ce cadre d'intervention afin d'appuyer et de soutenir les initiatives locales et afin de développer les potentialités du milieu.

Les municipalités qui composent la MRC de Drummond entendent ainsi reconnaître et s'approprier les principes directeurs de cette politique et contribuer, dans la mesure de leurs moyens et de leurs champs de compétence, à la concrétisation des axes d'intervention et des orientations énoncés dans cette politique culturelle.

2

3

« La politique culturelle offre donc ce cadre d'intervention afin d'appuyer et de soutenir les initiatives locales et afin de développer les potentialités du milieu. »

Page de gauche
1- Rapides Spicer à Drummondville (secteur St-Joachim-de-Courval) et à St-Majorique / Image modifiée, photo : Jocelyn Fournier © Le Québec en images, CCDMD
Page de droite
2- Chêne centenaire sur la rue Principale à St-Guillaume / Image modifiée, photo: Camillien Belhumeur © Camillien Belhumeur
3- Maison style Néo-Queen-Ann à Durham-Sud / Image modifiée, photo : Monique Proulx © Le Québec en images, CCDMD

LES PRINCIPES DIRECTEURS

La MRC de Drummond possède des richesses culturelles nombreuses et variées qu'une recherche intensive a permis d'identifier par l'entremise d'un inventaire des ressources artistiques et patrimoniales du territoire. La politique culturelle de la MRC de Drummond veut favoriser le développement des ressources culturelles du territoire et ainsi susciter des retombées économiques et sociales pour l'ensemble des citoyens. Les principes de base suivants guideront l'intervention culturelle dans la MRC de Drummond.

1. La pratique et la fréquentation d'activités culturelles par les citoyens augmentent leur qualité de vie et favorisent le sentiment d'appartenance à leur milieu.

2. Les réalisations artistiques locales et les biens patrimoniaux sont une richesse collective qui contribue au développement d'une identité territoriale et à son rayonnement régional, national et international.

3. Le développement culturel est une responsabilité commune que la MRC et les municipalités entendent partager avec les différents paliers gouvernementaux, les organismes, les intervenants locaux et la population.

LES AXES D'INTERVENTION

Suivant les principes directeurs énoncés plus haut, nous avons établi de grands axes d'intervention sur lesquels les orientations de la politique culturelle reposent. Ces axes prennent en compte les préoccupations mentionnées lors des consultations publiques. La MRC de Drummond entend les mettre au cœur de son intervention en culture.

1. Accès et participation de l'ensemble de la population à la vie culturelle.

Afin que la culture soit accessible à tous, il faut s'assurer par divers moyens qu'elle soit partie intégrante de la vie de tous les jours. Ainsi, la pratique d'activités culturelles et la fréquentation des lieux de diffusion de la culture sont essentielles à la qualité de vie des citoyens.

1

« La politique culturelle de la MRC de Drummond veut favoriser le développement des ressources culturelles du territoire et ainsi susciter des retombées économiques et sociales pour l'ensemble des citoyens. »

2. Renforcement de l'identité territoriale et du sentiment d'appartenance des citoyens.

La MRC de Drummond est un vaste et riche territoire avec ses gens, son histoire et sa géographie. La fierté d'appartenir et de s'identifier à la région de Drummond passe par l'appropriation et le partage d'une identité commune.

3. Protection et mise en valeur des richesses patrimoniales du territoire.

La MRC de Drummond a le souci de préserver et de mettre en valeur les témoins matériels et immatériels de l'histoire et de la vie quotidienne des citoyens de son territoire pour les générations actuelles et à venir.

4. Meilleure visibilité des intervenants culturels et de leurs activités.

Afin que les arts et la culture deviennent des centres d'intérêt pour tous les citoyens, il faut par divers moyens de promotion rejoindre et sensibiliser l'ensemble de la population à ce qui se fait dans son milieu et susciter sa participation à la vie culturelle.

5. Communication et concertation entre les intervenants culturels.

Afin de maximiser les ressources disponibles et de faciliter le travail des intervenants culturels, il importe de favoriser les mises en commun, les regroupements, les rencontres sectorielles et la création de partenariats.

6. Concertation en matière de développement culturel sur l'ensemble du territoire.

La MRC de Drummond entend exercer pleinement son rôle de concertation entre les principaux intervenants en matière de développement culturel sur son territoire. Afin de maximiser les retombées pour l'ensemble de sa population, la MRC a le souci d'initier des partenariats et des collaborations avec diverses instances comme les municipalités, les différents ministères des paliers gouvernementaux, les MRC avoisinantes, les organismes locaux et régionaux, les établissements d'enseignement, les organisations sectorielles, régionales et nationales, les autorités religieuses, les gens d'affaires, etc.

2

Page de gauche
1- Atelier de dessin à la Bibliothèque de St-Guillaume lors des Journées de la culture
Image modifiée, photo : Jocelyn Proulx © MRC de Drummond
Page de droite
2- Presbytère de Wickham / Image modifiée, photo : Guy Gauthier © Le Québec en images, CCDMD

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Dans la MRC de Drummond, certaines préoccupations en développement culturel touchent plusieurs secteurs d'activités culturelles. Afin de soutenir et d'appuyer le développement des arts et de la culture dans l'ensemble du territoire, la MRC de Drummond, suite aux besoins exprimés lors des consultations publiques, entend :

1. Appuyer et faciliter la promotion et la diffusion des activités culturelles sur tout le territoire.

Objectifs poursuivis :
- Faire connaître les activités culturelles du territoire et susciter la participation des citoyens.
- Mettre en place les outils nécessaires à la promotion des activités et des événements culturels sur le territoire.

2. Améliorer la communication et la concertation des intervenants culturels entre eux, avec la population, les promoteurs et les différents partenaires du milieu.

Objectifs poursuivis :
- Faciliter les contacts entre les intervenants culturels et les principaux développeurs du milieu.
- Assurer la visibilité des intervenants culturels.
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les intervenants culturels.
- Appuyer et répondre aux demandes des intervenants culturels et de la population à l'aide d'un agent de liaison.

3. Amener la MRC et les municipalités à se doter d'un plan d'action en développement culturel et à consacrer des budgets spécifiques à la culture.

Objectifs poursuivis :
- Soutenir les administrations municipales dans la planification et l'élaboration d'une stratégie de développement culturel.
- Inciter les municipalités à investir de façon récurrente en culture en se dotant d'un poste budgétaire distinct pour les activités culturelles.
- Encourager les municipalités à se doter d'une politique d'achat favorisant les créateurs d'ici.

4. Appuyer la mise en place de formations dans les différents secteurs d'activités culturelles.

Objectifs poursuivis :
- Appuyer le développement artistique des intervenants culturels du territoire.
- Encourager les établissements scolaires et les organisations artistiques à développer des activités de formation continue pour les artistes et artisans du territoire.
- Faire connaître les différentes formations disponibles dans tous les secteurs d'activités culturelles.

1

2

ORIENTATIONS DES SECTEURS DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART

La MRC de Drummond compte sur son territoire un bon nombre d'artisans, tant amateurs que professionnels. On constate que les métiers d'art comptent davantage d'artisans professionnels. Il existe au niveau national un regroupement professionnel appelé le *Conseil des métiers d'art du Québec* qui compte plus de 700 membres. Dans la MRC de Drummond, on retrouve trois regroupements d'artisans. Il y a d'abord l'*Association professionnelle des ébénistes du Québec* et deux organismes associés au *Village québécois d'antan* qui sont *Les Artisanes du Village québécois d'antan inc*. et *Les métiers traditionnels du Québec inc*.

On peut également noter que la relève dans ces secteurs est très difficile à recruter. Outre les *Cercles de fermières* et les *AFEAS* que l'on retrouve dans plusieurs municipalités, peu de formation est disponible en artisanat contrairement aux métiers d'art où l'on retrouve, par exemple, une école d'ébénisterie à Drummondville.

Pour les artisans, le principal moyen de faire connaître leurs œuvres est de participer aux différents salons et expositions qui ont lieu dans la MRC et ailleurs. Chaque année, on compte environ une quinzaine d'événements qui permettent aux artisans de montrer leur savoir-faire, d'exposer et de vendre leurs productions dans la MRC de Drummond.

En ce qui a trait aux lieux de diffusion pour les produits d'artisanat et des métiers d'art, c'est-à-dire des lieux où l'on peut se procurer ces produits en tout temps, on retrouve au moins 7 boutiques. On remarque aussi la place grandissante des produits du terroir que l'on retrouve souvent à côté des produits d'artisanat dans les boutiques.

POUR LES SECTEURS DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART, LA MRC DE DRUMMOND ENTEND :

1. Sensibiliser les municipalités à l'importance de créer des conditions favorables à l'exercice des métiers traditionnels en milieux rural et urbain.

Objectifs poursuivis :

- Permettre l'établissement et l'affichage d'ateliers-galeries en milieu rural lorsque c'est possible d'amender les règlements municipaux.
- Suggérer aux municipalités de disposer d'un local qui pourrait être utilisé de façon régulière pour la production et la diffusion des produits artisanaux.

2. Valoriser et promouvoir le travail des artisans locaux et développer de nouveaux publics.

Objectifs poursuivis :

- Faire connaître les artisans du territoire et leur travail afin de susciter l'intérêt de la population pour la consommation des produits locaux.
- Développer, pour les jeunes, des outils de sensibilisation aux différentes disciplines de l'artisanat et des métiers d'art.
- Développer une relève pour les métiers artisanaux.
- Renforcer l'identité territoriale et le sentiment d'appartenance face aux productions et savoir-faire des artisans locaux.
- Favoriser le recours aux organisations et aux regroupements d'artisans régionaux et nationaux pour une meilleure représentation de leurs intérêts communs auprès des instances concernées.

« Chaque année, on compte environ une quinzaine d'événements qui permettent aux artisans de montrer leur savoir-faire, d'exposer et de vendre leurs productions dans la MRC de Drummond. »

3 ||||

Page de gauche
1- Pierre Tessier, « Parcours », 1999, sculpture, aluminium, acier, acier inox. et laiton, 150 x 650 x 200cm, au Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau / Photo : Jocelyn Proulx © MRC de Drummond
2- Symphonie des jeunes au parc St-Frédéric de Drummondville / Image modidifiée, photo : Sylvie Brunelle © SDC Centre-ville de Drummondville
Page de droite
3- Colonie de vacances « Jeunes de Jadis » au Village québécois d'antan Image modifiée, photo : inconnu © Village québécois d'antan

ORIENTATIONS DU SECTEUR ARTS DE LA SCÈNE

Dans la MRC de Drummond, le secteur des arts de la scène est l'un des mieux représentés. En plus des nombreux intervenants culturels en danse, en musique, en chant, en théâtre et en variétés, le territoire compte sur plus de 75 événements annuels en arts de la scène, dont une dizaine de grands événements disséminés dans la MRC. Ces événements attirent plus de 450 000 visiteurs grâce au travail de plus de 2 000 bénévoles et contribuent à faire connaître la région aux niveaux national et international. On retrouve également plus de 22 groupes vocaux sur le territoire de la MRC.

Les arts de la scène sont également très présents au niveau scolaire. En plus des activités parascolaires au primaire et secondaire, plusieurs écoles secondaires ont des concentrations ou options en danse, musique et théâtre. Des formations professionnelles en danse, musique, art lyrique, sonorisation et enregistrement musical sont également disponibles au Cégep de Drummondville. Des organismes culturels offrent également de la formation en arts de la scène, notamment en danse et en musique.

Les infrastructures culturelles de diffusion des arts de la scène, concentrées surtout à Drummondville, sont nombreuses et variées ; que l'on pense, par exemple, au Centre culturel de Drummondville qui diffuse plus de 150 spectacles par année, au Cabaret Box Office, à la salle George-Dor du Cégep, à l'auditorium de l'école La Poudrière. On retrouve également plusieurs studios d'enregistrement sur le territoire.

La MRC de Drummond reconnaît que la vitalité et le dynamisme du secteur des arts de la scène contribuent à familiariser le jeune public à différentes disciplines. L'intérêt de toute la population envers les grands événements culturels se manifeste par une forte implication bénévole. Ce secteur, qui compte plusieurs événements majeurs, est constitué d'attraits touristiques importants pour la vitalité culturelle et économique du territoire.

POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE, LA MRC DE DRUMMOND ENTEND :

1. *Développer la sensibilité aux arts de la scène dès le jeune âge et auprès de nouveaux publics.*

Objectifs poursuivis :

- Familiariser les jeunes et de nouveaux publics aux arts de la scène.
- Favoriser la pratique de l'activité culturelle pour tous.

« L'intérêt de toute la population envers les grands événements culturels se manifeste par une forte implication bénévole. »

1

2

2. Favoriser l'accès, sur l'ensemble du territoire, à des lieux de création, de production et de diffusion des arts de la scène et aux ressources techniques qui s'y rattachent.

Objectifs poursuivis :
- Encourager le développement de lieux de diffusion en arts de la scène sur l'ensemble du territoire.
- Faciliter l'accès à des ressources techniques aux organismes à but non lucratif.
- Sensibiliser les municipalités aux besoins des organismes culturels de leur milieu.
- Encourager les municipalités à établir des ententes avec leurs organismes, leurs écoles et d'autres municipalités concernant l'utilisation d'équipements à des fins culturelles.

3. Favoriser et encourager le développement des lieux de diffusion professionnelle en arts de la scène sur le territoire.

Objectifs poursuivis :
- Reconnaître l'importance de la présence d'une salle de spectacles professionnels à caractère régional sur le territoire, le Centre culturel de Drummondville.
- Encourager une présentation régulière et diversifiée de spectacles accessibles à toute la population.
- Promouvoir auprès de la population une plus grande fréquentation des lieux de diffusion répondant aux exigences professionnelles des créateurs.

4. Valoriser et promouvoir le travail des artistes en suscitant l'intérêt pour les produits culturels locaux.

Objectifs poursuivis :
- Faire connaître les artistes locaux et leur travail afin de susciter l'intérêt de la population pour la consommation des produits culturels locaux.
- Fournir un appui aux artistes de la relève.

5. Renforcer les liens entre le milieu de l'éducation et le milieu culturel.

Objectifs poursuivis :
- Faciliter les contacts entre le milieu scolaire et les intervenants culturels.
- Inciter les conseils d'établissement à mettre à leur agenda des activités culturelles récurrentes.

3 ||||

« Ces événements attirent plus de 450 000 visiteurs grâce au travail de plus de 2 000 bénévoles et contribuent à faire connaître la région aux niveaux national et international. »

Page de gauche
1- Musiciens de l'Orchestre Symphonique de Drummondville / Image modifiée, photo : www.mgphotographe.com © Orchestre Symphonique de Drummondville
2- Danseurs des Ateliers de danse du Cégep de Drummondville / Image modifiée, photo : Joffrey Rivard © Ateliers de danse du Cégep de Drummondville
Page de droite
3- Salle du Centre culturel de Drummondville / Image modifiée, photo : François Pinard MPA © Centre culturel de Drummondville

ORIENTATIONS DU SECTEUR DES ARTS VISUELS

Dans la MRC de Drummond, on retrouve plusieurs intervenants dans le secteur des arts visuels, dont plusieurs artistes professionnels. Il existe un regroupement d'artistes professionnels en arts visuels sur le territoire : il s'agit de la *Guilde des artistes de la région de Drummondville* qui compte une trentaine de membres. D'autres artistes, comme les illustrateurs ou les photographes, sont membres de regroupements nationaux ou d'associations de professionnels.

À Drummondville et dans toute la MRC, il y a plusieurs lieux de diffusion, dont ce n'est pas la vocation première. La *galerie d'art L'Union-Vie* de Drummondville, seule galerie d'art publique du territoire, a accueilli plus de 16 869 personnes en 2003. Deux galeries d'art privées et quelques ateliers-galeries sont également accessibles à toute la population. Il y a également deux lieux d'exposition de sculptures à l'extérieur de Drummondville : le *Mouvement ESSARTS* à Saint-Pie-de-Guire et les *Jardins Lumières* à L'Avenir. Plusieurs lieux de la région exposent également des œuvres d'art.

Il existe des événements annuels en arts visuels dans plusieurs municipalités de la MRC et ils sont souvent intégrés à une autre activité. On retrouve d'abord le *Symposium des arts de Drummondville* où plus de 100 artistes attirent quelque 12 000 visiteurs à chaque année. Il se déroule également des symposiums d'art à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et à Saint-Pie-de-Guire.

Parmi les disciplines les plus pratiquées, on retrouve la peinture, la photographie et la sculpture. Les styles d'art pratiqués dans la MRC sont avant tout figuratifs et populaires. Au niveau de la formation académique, il n'y a pas de formation en arts visuels au Cégep et une seule école d'art existe sur le territoire. Cependant, plusieurs peintres offrent de la formation à leur atelier. Les œuvres d'art publiques sont près d'une trentaine à Drummondville.

POUR LE SECTEUR DES ARTS VISUELS, LA MRC DE DRUMMOND ENTEND :

1. Faciliter et favoriser l'accès à la formation en arts visuels pour toute la population.

Objectifs poursuivis :

- Augmenter le nombre de formations disponibles pour le jeune public et pour toute la population.
- Familiariser de nouveaux publics aux arts visuels.
- Faciliter les contacts et les rencontres entre le milieu scolaire et les artistes en arts visuels.
- Promouvoir l'art et sa pratique régulière auprès de la population.

1

2

3

2. Appuyer et soutenir des projets d'établissement de lieux de production, de diffusion, de vente et de formation en arts visuels dans la MRC.

Objectifs poursuivis :

- Doter la région d'un centre de production et de diffusion pour les artistes en arts visuels.
- Rendre accessible le travail des créateurs à toute la population.
- Chaque municipalité devrait identifier les lieux disponibles afin de doter les intervenants culturels de locaux leur permettant la production et la diffusion en arts visuels.

3. Valoriser et promouvoir les productions des artistes amateurs et professionnels des municipalités de la MRC.

Objectifs poursuivis :

- Faire connaître le travail des artistes de chacune des municipalités afin de susciter l'intérêt de la population pour la consommation des produits culturels.
- Fournir un appui aux artistes de la relève et aux professionnels pour la promotion de leur travail, ici et ailleurs.
- Reconnaître la notoriété de certains artistes locaux qui sont des ambassadeurs à l'extérieur de la région.

« La galerie d'art L'Union-Vie de Drummondville, seule galerie d'art publique du territoire, a accueilli plus de 16 869 personnes en 2003. Deux galeries d'art privées et quelques ateliers-galeries sont également accessibles à toute la population. »

6 ||||

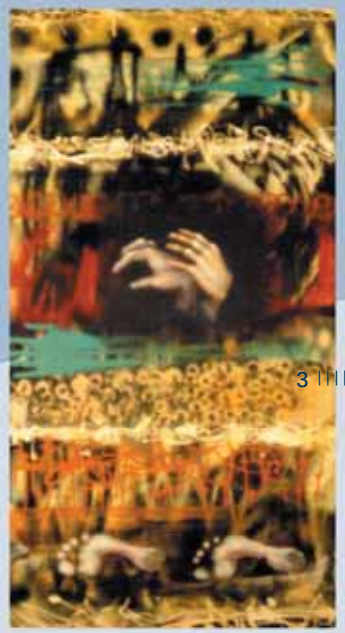

5 ||||

3 ||||

Page de gauche
1- Luc Leclerc, « Chanteur de pommes », 2002, Cardinal rouge, acrylique sur toile, 50 x 30 cm / Photo : Luc Leclerc © Luc Leclerc
2- Sylvie Chapdelaine « Évasion », 2003, acrylique sur toile, 25 x 50 cm / Photo : Sylvie Chapdelaine © Sylvie Chapdelaine
3- Francine Dubois « Jade, née de l'élément terre », 2000, sculpture : argile, émail, cire, 42 x 36 x 24 cm
Photo : Francine Dubois © Francine Dubois
Page de droite
4- Denise Boisvert, « Pommes et poires », 2003, acrylique sur toile, 50 x 40 cm
Photo : Transfert plus création inc. © www.deniseboisvert.qc.ca
5- Denis Boucher « Tonka », 2003, acrylique sur toile, 55 x 70 cm / Photo : Jocelyn Proulx © Denis Boucher
6- Sébastien Béliveau, « sans titre », 2004, acrylique sur toile, 135 x 75 cm
Photo : Sébastien Béliveau © Sébastien Béliveau

ORIENTATIONS DES SECTEURS DES LETTRES ET DES BIBLIOTHÈQUES

La MRC de Drummond compte près d'une trentaine d'écrivains répertoriés jusqu'à présent. Les principales formes d'écriture utilisées sont la poésie, le roman et l'ouvrage scientifique et technique. La plupart de ces écrivains ont au moins une publication à leur actif et au moins 6 d'entre eux enseignent au Cégep de Drummondville. On retrouve 5 librairies sur le territoire et 5 maisons d'édition. Ces dernières sont toutes dans un créneau tellement spécialisé qu'aucun poète ou romancier ne peut être édité chez elles. Cependant, la revue *Carquois* publie les textes des poètes d'ici et d'ailleurs depuis 2001. On retrouve également plusieurs imprimeurs.

Quelques événements ont lieu dans ce secteur dont les *Bouquinistes du parc* qui rassemblent des libraires, des écrivains et des organismes qui publient des ouvrages. Il y a aussi régulièrement des soirées de poésie dans des petits bistros de Drummondville. Il n'y a pas de regroupement d'écrivains dans la MRC mais quelques écrivains sont membres de regroupements professionnels régionaux ou nationaux. Cependant, le *Cercle littéraire* regroupe des auteurs et des lecteurs qui se rencontrent afin de partager leur passion de la lecture et de l'écriture.

Au niveau des bibliothèques municipales, qui sont des lieux importants de diffusion, on en retrouve 14 dans la MRC de Drummond en 2004. Treize d'entres elles sont affiliées au *Réseau Biblio CQLM*. La bibliothèque municipale de Drummondville et celle du Cégep de Drummondville offrent plusieurs services et possèdent de vastes collections de documents. Grâce à des ententes intermunicipales, 15 municipalités de la MRC sur les 18 ont accès à une bibliothèque, ce qui représente 97% de toute la population du territoire.

En 2001, les bibliothèques représentaient 43 % des dépenses totales en culture des municipalités de la MRC. On retrouve une moyenne de 2,4 livres par habitant dans la MRC de Drummond alors que cette moyenne est de 2,53 pour tout le Québec. Au niveau des dépenses par habitant, la moyenne pour les bibliothèques de la MRC de Drummond est supérieure aux moyennes régionales et nationales. Il est à noter que les bibliothèques affiliées de la MRC sont opérées par plus de 160 bénévoles.

« Grâce à des ententes intermunicipales, 15 municipalités de la MRC sur les 18 ont accès à une bibliothèque, ce qui représente 97 % de toute la population du territoire. »

POUR LES SECTEURS DES LETTRES ET DES BIBLIOTHÈQUES, LA MRC DE DRUMMOND ENTEND :

1. Appuyer le développement du réseau des bibliothèques du territoire.

Objectifs poursuivis :
- Développer un véritable réseau d'échanges entre les bibliothèques pour faciliter la tenue d'activités et l'amélioration des services aux citoyens.
- Faciliter l'accès aux documents et services disponibles sur le territoire pour les différents usagers.
- Favoriser l'accès à des services de qualité dans les bibliothèques pour l'ensemble de la population.
- Augmenter la collaboration entre le milieu scolaire et le milieu municipal.
- Faciliter la formation du personnel bénévole.

2. Favoriser le développement des bibliothèques dans une visée de véritable foyer culturel.

Objectifs poursuivis :
- Inciter les bibliothèques municipales en milieu rural à devenir le centre de la diffusion de la culture.
- Permettre aux citoyens d'obtenir de l'information pertinente et un appui en matière d'art et de culture à leur bibliothèque.
- Fournir un appui et une reconnaissance au travail des bénévoles.
- Développer une collection locale importante et diversifiée de volumes dans chaque bibliothèque municipale.

3. Appuyer et faciliter la promotion et la diffusion des créations littéraires locales et des activités dans le domaine des lettres sur tout le territoire.

Objectifs poursuivis :
- Faire connaître les auteurs de la MRC et leurs créations auprès de l'ensemble de la population du territoire, ce qui permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance.
- Appuyer et susciter la tenue d'activités et d'événements mettant en valeur le domaine des lettres et des bibliothèques.
- Appuyer les auteurs de la relève et les professionnels dans leurs démarches de publication et de distribution de livres.
- Appuyer la création littéraire auprès des amateurs en développant l'intérêt pour l'écriture.

Page de gauche
1- Georges Dor, lancement du livre « Le fils de l'Irlandais » au Salon du livre de Trois-Rivières en 1995
Image modifiée, photo : inconnu © Liliane Dore
Page de droite
2- Bibliothèque du Cégep de Drummondville / Image modifiée, photo : Johanne Boisvert © Le Québec en images, CCDMD

ORIENTATIONS DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS

Le secteur des communications est très dynamique dans la MRC de Drummond. Ce secteur inclut les médias, les arts médiatiques, les technologies de l'information et la culture scientifique et technique. On retrouve ainsi deux radios FM, une cyberradio communautaire et deux postes de télévision communautaire. Aucun des réseaux de télé n'a de base dans la région du Centre-du-Québec. Cependant, *Radio-Canada* a nouvellement assigné un journaliste à la région 17 et son bureau est à Drummondville. On retrouve également 2 hebdos locaux à Drummondville mais aucun quotidien dans tout le Centre-du-Québec. Des journaux municipaux sont disponibles dans 15 municipalités sur les 18 que compte la MRC. On a créé récemment, au Centre-du-Québec, le *Forum permanent des communications* pour agir comme comité aviseur afin d'améliorer le domaine des communications dans la région.

La diffusion dans le secteur des arts médiatiques compte sur un cinéma, un ciné-parc et sur l'activité estivale « *Cinéma famille en plein air* » au *Centre communautaire Saint-Pierre*. La majorité des intervenants du secteur des communications ne travaillent pas à leur propre compte mais plutôt à l'intérieur des différentes entreprises et organismes comme les médias et les entreprises de communication-marketing et de graphisme. Des événements sont associés à ce secteur, dont le *Gala annuel de la vidéo* présenté par les étudiants en arts et lettres profil cinéma-théâtre au Cégep de Drummondville. Celui-ci dispense plusieurs formations dans ce secteur dont la conception sonore assistée par ordinateur. Dans le secteur des technologies de l'information, on retrouve deux fournisseurs locaux de services internet ainsi que quelques entreprises en conception de sites Web ou spécialisées en multimédia.

Dans le domaine de la culture scientifique et technique, on a répertorié cinq intervenants, dont le *Club d'astronomie de Drummondville* et la *Société d'ornithologie du Centre-du-Québec*. Plusieurs écoles primaires et secondaires de la MRC et le Cégep de Drummondville participent à des concours scientifiques nationaux comme *Science, on tourne, Expo-Science et Défi des classes débrouillardes*.

POUR LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS, LA MRC DE DRUMMOND ENTEND :

1. Faciliter la mise en place et le développement de nouvelles technologies et de moyens de communication efficaces.

Objectifs poursuivis :

- Fournir à la population de la MRC de Drummond des moyens efficaces et accessibles de communication rejoignant le maximum de personnes.
- Promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies pour améliorer la qualité et l'efficacité de la transmission de l'information.
- Fournir des outils de communication et de marketing aux intervenants culturels pour améliorer leur visibilité.

2. Appuyer le maintien et le développement des médias locaux sur tout le territoire.

Objectifs poursuivis :
- Fournir un support afin que les médias locaux puissent diffuser de façon efficace et régulière les informations locales et régionales.
- Arriver à doter toutes les municipalités de la MRC d'un lien d'information avec sa population.
- Faire rayonner l'information locale sur l'ensemble du territoire.

3. Faire connaître et promouvoir le travail et les créations des intervenants du secteur des communications notamment au niveau des arts médiatiques et des technologies de l'information.

Objectifs poursuivis :
- Faire connaître les intervenants et les créations de ce secteur.
- Faciliter le rayonnement régional et national des créateurs du secteur des communications.

4. Appuyer et soutenir les intervenants du secteur de la culture scientifique et technique dans leurs efforts d'éducation, de sensibilisation et de divertissement de la population.

Objectifs poursuivis :
- Susciter l'intérêt de la population et plus particulièrement celui des jeunes à la pratique des loisirs scientifiques.
- Faire connaître les activités des différents clubs scientifiques de la MRC.

« La majorité des intervenants du secteur des communications ne travaillent pas à leur propre compte mais plutôt à l'intérieur des différentes entreprises et organismes comme les médias et les entreprises de communication-marketing et de graphisme. »

2 ||||

Page de gauche
1- Édifice des journaux L'Express/La Parole / Image modifiée, photo : Claude Deschênes © L'Express/La Parole
Page de droite
2- Comète Hale-Bopp dans le ciel de St-Cyrille-de-Wendover / Image modifiée, photo : Michel Dionne © Le Québec en images, CCDMD

ORIENTATIONS DES SECTEURS DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

Pour assurer la conservation et la diffusion des archives régionales, la MRC de Drummond peut compter sur la Société d'histoire de Drummondville qui existe depuis 1957 et qui a obtenu sa charte en 1961. Un projet d'agrément de son centre régional d'archives est à l'étude depuis plus d'un an. Peu importe les résultats, la relocalisation de la Société d'histoire est essentielle pour lui permettre d'assurer son développement. On retrouve également, dans ce secteur, la Société de généalogie de Drummondville, située à la bibliothèque municipale de la ville, qui fonctionne grâce à de nombreux bénévoles.

Au niveau municipal, les principaux détenteurs d'archives et de documents historiques sont les communautés religieuses, les fabriques des paroisses et les municipalités. Dans la majorité des municipalités, on retrouve également des monographies des paroisses qui paraissent lors des différents anniversaires de fondation.

Pour ce qui est du patrimoine, la MRC de Drummond n'est pas en reste. Un inventaire sommaire a identifié plus de 265 éléments du patrimoine bâti sur tout le territoire. Le patrimoine bâti comprend les édifices résidentiels, religieux, industriels et agricoles. Neuf municipalités ont identifié des territoires d'intérêt patrimonial au cœur de leur ville ou village. Certaines ont cité des bâtiments de leur localité selon la Loi sur les biens culturels du Québec. Le ministère de la Culture et des Communications a, de son côté, classé deux œuvres d'art et deux bâtiments dans la MRC de Drummond. Le Village québécois d'antan, inauguré il y a 25 ans, permet au public de se familiariser avec la richesse de son patrimoine (vivant, architectural, industriel, religieux, agricole).

On retrouve également le patrimoine vivant constitué des individus porteurs de traditions, qui véhiculent les savoirs et savoir-faire traditionnels. Des organismes font la promotion de ce type de patrimoine comme la troupe de danse Mackinaw et le Centre MNEMO qui conservent et mettent en valeur la danse et la musique traditionnelles.

Le patrimoine naturel désigne les éléments de paysages qui composent le territoire. Certains paysages sont d'intérêt naturel parce que l'homme les a peu ou pas modifiés. Ils constituent souvent des endroits de protection pour la faune et la flore. La majorité des paysages sont cependant d'intérêt culturel et patrimonial. On a répertorié près de 140 éléments naturels intéressants jusqu'à présent dont les huit rivières, qui coulent dans la MRC. Quelques organismes de protection de l'environnement comme le Bloc Vert et le Conseil régional en environnement du Centre-du-Québec sont également présents sur le territoire.

1

POUR LES SECTEURS DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE, LA MRC DE DRUMMOND ENTEND :

1. Reconnaître l'importance d'une société d'histoire régionale et son apport pour chacune des municipalités de la MRC.

Objectifs poursuivis :

- Soutenir la Société d'histoire de Drummondville dans ses démarches de se voir reconnaître comme Centre régional d'archives.
- Appuyer la Société d'histoire dans ses activités de protection et de mise en valeur des éléments historiques et patrimoniaux du territoire.

2

2. Sensibiliser la population et les élus municipaux à la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel du territoire.

Objectifs poursuivis :
- Que chacune des municipalités puisse sensibiliser ses citoyens à la protection et la mise en valeur du patrimoine de sa localité.
- Assurer l'entretien et la sauvegarde du patrimoine par une prise en main des communautés.
- Sensibiliser les élus municipaux à l'importance d'adopter une réglementation municipale afin de protéger le patrimoine bâti et naturel du territoire.

3. Faire connaître et diffuser les richesses historiques et patrimoniales de la MRC auprès de clientèles locales et touristiques.

Objectifs poursuivis :
- Produire un inventaire exhaustif des richesses patrimoniales du territoire à partir du macro inventaire des années 80 et de l'inventaire sommaire réalisé dans le cadre de l'élaboration de la politique culturelle.
- Développer, faire connaître et promouvoir les attraits patrimoniaux du territoire.
- Ajouter de nouveaux produits à l'offre touristique actuelle.
- Rendre accessibles, à toute la population, les informations historiques et patrimoniales concernant le territoire afin de développer une identité et un sentiment d'appartenance fort.

4. Appuyer et faire connaître les intervenants qui travaillent à la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire.

Objectifs poursuivis :
- Susciter des partenariats entre les différents intervenants de ce secteur.
- Rendre accessibles l'expertise et les ressources variées des individus et des organismes de ces secteurs.

5. Mettre en valeur et assurer la transmission des connaissances et des savoir-faire que possèdent les individus porteurs de traditions (patrimoine vivant).

Objectifs poursuivis :
- Éviter la perte des connaissances et des savoir-faire que détiennent les individus, souvent âgés, de notre collectivité.
- Assurer la transmission de ces savoirs entre les générations.
- Susciter l'intérêt des jeunes pour la conservation des savoirs et savoir-faire des résidents de la MRC.

« Neuf municipalités ont identifié des territoires d'intérêt patrimonial au cœur de leur ville ou village. Certaines ont cité des bâtiments de leur localité selon la Loi sur les biens culturels du Québec. »

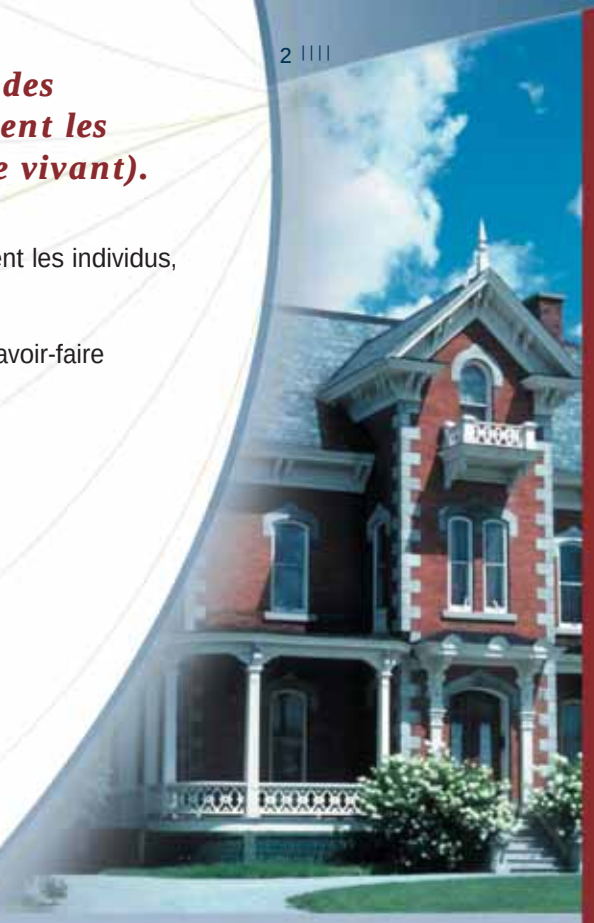

Page de gauche
1- Danseurs de Mackinaw en costume bourgeois de 1910 / Image modifiée, photo : François Pinard MPA © Mackinaw
2- Manoir Trent (1837) à Drummondville (secteur St-Charles-de-Drummond) / Image modifiée, photo : Jocelyn Fournier © Le Québec en images, CCDMD
Page de droite
3- Maison Mitchell à Drummondville (1894) / Image modifiée, photo : Jocelyn Fournier © Le Québec en images, CCDMD

CONCLUSION

Avec l'adoption de sa première politique culturelle, la MRC de Drummond veut clairement manifester à toute la population sa volonté de faire du développement culturel une partie intégrante du développement global de son territoire. Elle indique également aux intervenants culturels de la MRC qu'ils contribuent de façon importante à la qualité de vie des citoyens. Une vie culturelle riche et diversifiée démontre la capacité d'un territoire à se développer et à croître tout en offrant un milieu de vie intéressant et stimulant pour toute la population.

Pour rendre cette politique culturelle efficace, il faut que tous se l'approprient, à commencer par les élus municipaux et les citoyens mais aussi le milieu culturel, le milieu scolaire, le milieu des entreprises, le milieu communautaire, les milieux gouvernementaux, etc. La mise en œuvre et l'efficacité de la politique culturelle reposent sur plusieurs facteurs, dont les plus importants sont l'implication des différents intervenants de la MRC et la participation active des citoyens du territoire qui sont au cœur de cette politique.

En établissant prochainement son premier plan d'action triennal en matière de développement culturel, la MRC devra faire des choix stratégiques afin d'assurer un développement soutenu des arts et de la culture sur tout le territoire. La MRC de Drummond n'entend pas se substituer aux instances décisionnelles en culture et aux différents organismes subventionneurs, elle souhaite plutôt appuyer et faciliter le développement culturel sur tout le territoire. Des actions concrètes verront le jour en partenariat avec les différents intervenants locaux, régionaux et nationaux.

REMERCIEMENTS

Cette politique culturelle est le fruit des réflexions et du travail d'intervenants culturels représentatifs des divers secteurs d'activités culturelles sur l'ensemble du territoire, en concertation avec les représentants du monde municipal. Sans l'intérêt soutenu des intervenants culturels et de la population tout au long du processus, ce projet n'aurait pas le potentiel qu'il a maintenant. Ainsi, le processus qui a conduit à l'élaboration de ce document a stimulé et cristallisé l'intérêt des citoyens de la MRC de tous les horizons. À nous de capitaliser sur ce momentum.

« Une vie culturelle riche et diversifiée démontre la capacité d'un territoire à se développer et à croître tout en offrant un milieu de vie intéressant et stimulant pour toute la population. »

1

Nous tenons donc à remercier les personnes et organisations suivantes qui ont participé de façon concrète à l'élaboration de la politique culturelle de la MRC de Drummond :

La MRC de Drummond et son conseil
Les membres de la Table sectorielle culture de la MRC de Drummond
Le ministère de la Culture et des Communications
Les intervenants culturels de la MRC de Drummond
Le Cégep de Drummondville
Les membres du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine
Les personnes et organismes qui ont fourni gracieusement les photos de ce document

LE COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE :

Camillien Belhumeur
Jocelyn Gagné
Francine Ruest-Jutras
Normand Blanchette
Henriette Dion
Chantale Dionne
Robert Fréchette
Roland Janelle
Yvon Sévigny
Jocelyn Proulx

LES PERSONNES-RESSOURCES SUIVANTES :

Rachel Beauchemin
Patrice Blais
Marcel Boutin
Jean Dufresne
Jocelyn Fournier
Michel Gagnon
Lucien Lampron
Marie-Paule Laroche
Branda-Lee Leblanc
Doris Mace
Jean-Guy Moreau
Nicole Saint-Onge
Marthe Taillon

LE COMITÉ DE RÉVISION LINGUISTIQUE :

Pauline Bonin
Olivier Desjardins
Henriette Dion
Roch Nappert
Francine Pépin
Claude Tousignant

2 ||||

Page de gauche
1- Atelier histoire et patrimoine, 2e consultation publique / Image modifiée, photo : Jean Dufresne © MRC de Drummond
Page de droite
2-Théâtre pour enfants « Le royaume des Francs » au parc St-Frédéric Image modifiée, photo : Sylvie Brunelle © SDC du Centre-ville de Drummondville

PARTICIPANTS AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES[1]

ANIMATION :

Maryse Béland (2)
Pierrette Bellemare
Patrice Blais (2)
Olivier Desjardins (2)
Chantal Dionne
Nicole Dorin (2)
Michel Dostie
Ann Fournier
Jocelyn Fournier (2)
Michel Gagnon (2)
Pierre Langis (2)
Brenda-Lee Leblanc (2)
Monique Manseau (2)
Véronique Mercier
Michel Morin (2)
Véronique Tremblay

PARTICIPATION :

Ange-Alice Allard
Roger Asselin
Lise Beaudoin (2)
François Beaulieu
Jean-Marie Belcourt (2)
Lise B. Tétrault (2)
Camillien Belhumeur
Nancy Belisle
Doris Bellefeuille
Marcel Benoît
David Bergeron
Gérard Bergeron
Pierre Bessette
Monique Blanchard
Maryse Blanchette (2)
Normand Blanchette (2)
Carole Boies
Marc Bonin (2)
Colette Boucher
Denis Boucher
Anne Boudaud
Gervais Boudrias
Monique Bourgeois
Marcel Boutin (2)
Pauline Brown
Francis Bruneau
Sylvie Brunelle (2)
Ghislaine B. Lampron
Martine Carbonneau
Nicole Chapdelaine
Sylvie Chapdelaine
Pierre Chartrand
Nicole Cloutier (2)
Pierrette Cloutier
Gisèle Corbin
Lisanne Cormier
Annick Corriveau
Alain Cossette
Réjeanne Côté Charpentier
Amélie Courchesne
François Couture
David Croteau
Sylvain Croteau (2)
Linda Cyrenne
François Daigneault
Marie-Hélène Da Silva
Henriette Dion (2)
Michel Dionne
S. Descôteaux
Lise Des Greniers
Lise Desrosiers
Daniel Dufort
Rachel Dupuis
Ricky Durocher
Jacqueline Evers
Gilberte Fleurant
Jean-Paul Fleurant
Jacqueline Flibotte
Denys Fontaine
Denis Forcier
Françoise Francoeur
Gérard Fréchette (2)
René Fréchette
Robert Fréchette
Jocelyn Gagné
Nancy Gagné
Yvan Gagné
Julie Gaucher
Johanne Gaudreau (2)
Claude Gélinas
Françoise Gélinas (2)
Françoise Gélinas
Cécile Gobeil
Claire Gonthier
Nicole Grenier
Lucille G.-Pelissier
Jocelyne Houle Lefebvre
Nicole Jalbert
Jacques Janelle
Roland Janelle (2)
Paul-Yvon Julien
Ange-Alice Jutras
Denis Jutras
Gérard Jutras
Normand Jutras
France Labonté
Céline Labrecque (2)
Élizabeth Labrie
Roxanne Lafortune
Chantale Lamirande
Josée Lampron
Germaine Langelier
Marie-Berthe Langlois
Jean Larocque
Jean Lauzon
Guylaine Lavigne
Eve-Marie Lavoie
Michel Leblanc
Marielle Ledoux
Pauline Ledoux (2)
Claudette Legault
Ghislaine Lemaire
Caroline Lemire
Suzanne Letarte
Marie-France Lessard
Anny Levasseur
Donald Maheux
Denis Mailloux
Réal Manseau
Hélène Marcotte
Patrice Marcotte
Yvette Martel
Bella Martin Lauzon (2)
Monique Mongeon-Payeur
Denyse Moreau
Germaine Morin Proulx (2)
Guylaine Nadeau (2)
Roch Nappert (2)
Charles Olney
André Paquet (2)
Éric Paul-Hus
Jessy Pellerin
Robert Pelletier
Lucette Pépin Garon (2)
Rose-Hélène Pépin (2)
Jacqueline Perrault
Cornélia Pfeiffer
Mélanie Poisson
Robert Poisson
Jocelyn Proulx (2)
France Provencher
Georgette Provencher
Paula Provencher
Marie-P. Raj-Labrecque
Daniel Rancourt
Rita René
Suzanne Ricard
Daniel Rioux
Bertrand Riverain
Sylvie Roberge
Frédéric Roverselli
Francine Ruest-Jutras
Marki St-Germain
Pierrette St-Onge
Yvon Sévigny
Noël Schuehmacher (2)
Pierre Tessier
Jean Verrier

1- Le chiffre (2) indique que ces personnes ont participé aux deux consultations publiques

ANNEXES

ANNEXE 1 - TABLEAU SYNTHÈSE : POPULATION ET TERRITOIRE

Municipalité	Population (2004)[6]	Superficie totale (km²)	% Périmètre urbain (2002)	% boisé (2002)	% agricole (2002)	Richesse foncière unif. (millions $) (2004)
Drummondville[7]	64 880	260,1	23,58	48,12	28,25	2 637,2
Durham-Sud	1 052	92,81	1,0	46,4	52,6	44,0
L'Avenir	1 310	99,19	0, 7	47,9	51,4	53,3
Lefebvre	844	66,22	0,8	61,5	37,6	28,5
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (par.)	984	87,94	0,2	41,7	58,1	53,6
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (vil.)	1 447	4,43	46,6	23,2	30,2	48,6
St-Bonaventure	1 017	81,05	0,6	36,3	63,1	53,9
St-Cyrille-de-Wendover	3 937	110,38	1,2	35,5	63,2	140,0
St-Edmond	623	48,64	1,5	42,6	55,8	35,3
St-Eugène	1 134	76,07	0,7	32,5	66,8	61,3
St-Félix-de-Kingsey	1 557	128,03	0,7	39,2	60,1	76,9
St-Germain-de-Grantham	3 736	87,69	3,3	21,0	75,8	195,9
St-Guillaume	1 585	88,29	1,0	14,3	84,7	112,9
St-Lucien	1 313	114,05	0,4	68,8	30,8	60,4
St-Majorique-de-Grantham	989	58,79	1,0	45,7	53,3	44,4
St-Pie-de-Guire	440	52,57	0,4	29,8	69,8	30,8
Ste-Brigitte-des-Saults	764	71,96	0,8	23,3	76,0	54,2
Wickham	2 573	98,99	2,1	49,3	48,6	101,8
Total MRC	90 185	1627,29	4,76	41,55	53,7	3 832,7

6- Statistiques démographiques tirées de la Gazette officielle du Québec, 23 décembre 2003 (décret 1296-2003).
7- Les données relatives à Drummondville incluent les secteurs de St-Nicéphore, St-Charles-de-Drummond et St-Joachim-de-Courval.

Page de gauche
1- Maison à L'Avenir / Image modifiée, photo : Guy Gauthier © Le Québec en images, CCDMD
Page de droite
Carte de la MRC de Drummond © Agence de géomatique du Centre-du-Québec

MRC de Drummond

436, rue Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G6
Téléphone: (819) 477-2230 / Télécopieur: (819) 477-8442
courriel@mrcdrummond.qc.ca / www.mrcdrummond.qc.ca

MRC de Drummond

Villes et villages d'art et de patrimoine

Culture et Communications Québec

Conception graphique : Kobalt / Impression : Imprimerie Lemire